

COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mai 2017

AVENANT A LA CONVENTION SIGNEE AVEC LE BUREAU D'ETUDES ECCE TERRA POUR L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE DE MONT

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider l'avenant à la convention passée avec le bureau d'études ECCE TERRA pour l'aménagement de la traversée du village de Mont, le montant de la prestation des bureaux d'études étant porté à 23 807,00 € HT.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE DE MONT - VALIDATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le dossier de consultation des entreprises pour réaménager la traversée du village de Mont. Les travaux d'électricité devraient être faits avant l'été et les aménagements devraient être réalisés à l'automne afin que la couche de roulement soit faite avant l'hiver.

VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE DE MONT

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les montants définitifs pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, le reste à charge pour la commune s'élevant à 185 448,93 €.

REFLEXION SUR LA FABRICATION DE REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE DE FAYE D'ANJOU : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le plan de financement de l'étude sur la réorganisation de la restauration scolaire communale en vue d'une élaboration des repas sur place et d'un approvisionnement en circuits courts, ainsi que la demande de cofinancement au titre du programme européen LEADER, le reste à charge pour la commune s'élevant à 2 868,00 €.

INFORMATIONS DIVERSES

- Par délégation, le Maire a renoncé à exercer son droit de préemption sur une parcelle située à Faveraye-Mâchelles, rue du Colonel Artemieff,
- La commune déléguée de Rablay-sur-Layon a reçu le label « Terre saine », la commune nouvelle devrait bientôt postuler à ce label.